

Public : Candidats âgés de 16 à 29 ans révolus.

Sans restriction d'âge dans le cas où le candidat est officiellement reconnu travailleur handicapé ou sportif de haut niveau, ou s'il envisage de créer ou reprendre une entreprise supposant l'obtention du diplôme.

Pré requis : Exigés : Être titulaire d'un Bac Général, STMG Gestion et Finance, STMG Système d'Information et de Gestion, STI2D, STL ou d'un Bac Professionnel Cybersécurité, Informatique et réseaux, Electronique

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :

- ⊕ Rendez-vous individuel possible au 03 27 21 58 58
- ⊕ Dossier de demande de formation, positionnement pédagogique :
(tests écrits et entretien), délais d'accès : 15 jours avant la date de démarrage

OBJECTIFS PROFESSIONNELS :

Être diplômé du Titre professionnel Niveau 5 (Bac + 2)

Le développeur web et web mobile réalise des sites web ou web mobile sécurisés et des applications d'entreprise web ou web mobile sécurisées destinées à des salariés. Il les développe avec des langages adaptés aux technologies dédiées à l'architecture web ou web mobile, coté navigateur et coté serveur.

Compétences attestées :

1. Développer la partie front-end d'une application web ou web mobile sécurisée

Installer et configurer son environnement de travail en fonction du projet web ou web mobile

Maquetter des interfaces utilisateur web ou web mobile

Réaliser des interfaces utilisateur statiques web ou web mobile

Développer la partie dynamique des interfaces utilisateur web ou web mobile

2. Développer la partie back-end d'une application web ou web mobile sécurisée

Mettre en place une base de données relationnelle

Développer des composants d'accès aux données SQL et NoSQL

Développer des composants métier coté serveur

Documenter le déploiement d'une application dynamique web ou web mobile



PERSPECTIVES POST-FORMATION :

Ce Titre Professionnel DWWM permet un accès direct dans la vie active. M1805 - Études et développement informatique

Poursuite d'études possible en titre professionnel Concepteur développeur d'applications

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37873/>

ORGANISATION DE LA FORMATION :

Méthodes et moyens pédagogiques : Formation en alternance (contrat de professionnalisation ou apprentissage)



- ⊕ La formation se déroule en salle informatique en présentiel et en travaux pratiques.
- ⊕ Individualisation des parcours
- ⊕ Evaluations écrites et orales en cours de Formation (ECF)
- ⊕ La liste de l'équipe pédagogique est disponible sur demande. Contact ci-dessous.



UFA VALAREP
Valenciennes

Centre de Formation & UFA VALAREP DAMPIERRE FORMATION

Siret : 78386335000014 – n° de déclaration d'activité : 31590770659

85 avenue de Denain (bât Alexandre 2^{ème} étage) 59300 VALENCIENNES

Tél : 03 27 21 58 58 - Mail : valarep@valarep.fr



Modalités d'évaluation : Examen en fin de session : Présentation d'un projet répondant aux CCP du titre

- ⊕ Entretien avec un jury de professionnels à partir d'un dossier professionnel (DP)
- ⊕ Evaluations en cours de formation (ECF)

Validation : Titre Professionnel ministère du travail de niveau V rncp 37674, validation partielle ou totale suivant le nombre de CCP obtenus. Possibilité de repasser les CCP manquants pour valider le titre dans les cinq ans

Nombre de participants : 25 participants

Durée de la formation : 696 heures sur deux années scolaires

Tarif de la formation : Formation gratuite pour l'apprenti(e) et l'entreprise

- ⊕ 9 000 € prise en charge par l'opérateur de compétences

Selon le décret n°2019-956 du 13 septembre 2019 « fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage » :

Le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné. Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur de l'apprenti, et selon les besoins particuliers de celui-ci (complément de prise en charge pour les apprentis en situation de handicap). Zéro reste à charge pour l'entreprise du secteur privé. Article L.6211-1 : « La formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal. »

Les employeurs du secteur public répondent à l'article L.6227-6 du code du travail : « Les personnes morales mentionnées à l'article L.6227-1 prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent (...) », à l'exception du secteur public territorial qui bénéficie du décret n° 2020-786 du 26 juin 2020 relatif aux modalités de mise en œuvre de la contribution du Centre national de la fonction publique territoriale au financement des frais de formation des apprentis employés par les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant. Article L6222-12 : « Le contrat d'apprentissage porte mention de la date du début de l'exécution du contrat d'apprentissage, de la période de formation pratique chez l'employeur et de la période de formation en centre de formation d'apprentis. La date de début de la formation pratique chez l'employeur ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat. La date de début de la période de formation en centre de formation d'apprentis ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat.

Accessibilité :

- ⊕ Accès pour les personnes à mobilité réduite et quel que soit le handicap
- ⊕ Mise en place d'une adaptation des moyens de la prestation.

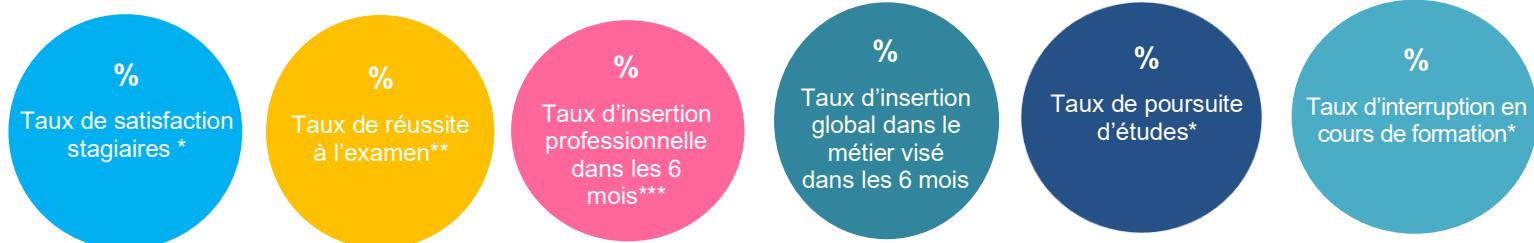
Dates et modalités de contact : Chaque année en septembre et/ou dès signature du contrat d'apprentissage

Équivalence ou passerelle possible avec une convention d'adaptation (nous contacter)

Contact : **VALAREP** 85 avenue de Denain 59300 Valenciennes

Tel : 03 27 21 58 58 - Mail : valarep@valarep.fr

RESULTATS DE LA DERNIÈRE SESSION DE FORMATION : sans antériorité



*Données issues de la consolidation des indicateurs pour l'année

Résultat examens session / *enquête Insertion

VALEUR AJOUTÉE : Individualisation des parcours de formation,

- ⊕ Point Info Ecoute accessible au centre.
- ⊕ Accès aux ressources pédagogiques (ENT, CDI, ...)
- ⊕ Accompagnement individuel



UFA VALAREP
Valenciennes



Centre de Formation & UFA VALAREP DAMPIERRE FORMATION

Siret : 78386335000014 – n° de déclaration d'activité : 31590770659

85 avenue de Denain (bât Alexandre 2^{ème} étage) 59300 VALENCIENNES

Tél : 03 27 21 58 58 - Mail : valarep@valarep.fr